



Paris, le 30 décembre 2014

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Réveillon du Nouvel an Alcool et conduite : prenez la mesure du risque et prévoyez le retour de soirée

**En France, il est interdit de conduire un véhicule avec une alcoolémie égale ou supérieure à 0,5 g/l. Conduire sous l'emprise de l'alcool met en péril sa propre sécurité et celle des autres. Faut-il le rappeler : un conducteur très alcoolisé est en cause dans un accident mortel sur trois.**

### **Comment se mesure l'alcoolémie ?**

L'alcoolémie, c'est la quantité d'alcool qui passe dans le sang, après absorption, et qui altère le comportement. Elle est exprimée en grammes d'alcool par litre de sang. Le taux maximal légal d'alcool autorisé au volant est de 0,5 g d'alcool par litre de sang (ou 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré évalué en mesurant le taux d'alcool dans l'air expiré avec un alcootest ou un éthylomètre).

L'alcoolémie ne dépend pas seulement de la quantité d'alcool consommée, mais dépend aussi du poids de la personne, du sexe, du temps entre deux verres et si la personne est à jeun ou pas.

### **Comment s'élimine l'alcool de l'organisme ?**

L'alcoolémie maximum est atteinte au bout d'une heure environ si la boisson est prise au cours d'un repas, une demi-heure si on est à jeun.

L'élimination de l'alcool est ensuite beaucoup plus longue : il faut environ 1 heure pour éliminer 1 verre, 2 heures pour 2 verres, etc. Ainsi, quand on boit une ½ bouteille de vin au cours d'un repas, on n'élimine cet alcool qu'au bout de 4 heures. Il ne faut surtout pas prendre le volant avant ce délai.

### **Contre les idées reçues**

Ce n'est pas parce que l'on a l'habitude de boire, que l'on tient mieux l'alcool.

Pour desoûler, cela ne sert à rien de prendre un grand café noir, de prendre une douche froide ou de sortir prendre l'air. Il faudra plusieurs heures avant d'éliminer tout l'alcool que l'on a consommé.

## **Avant la soirée : prévoyez le retour !**

Si vous devez conduire, il est recommandé de ne pas boire ou de confier le volant à un proche qui n'a pas bu.

## **À la fin de la soirée : adoptez un comportement responsable !**

Que ce soit vos amis, votre famille, vos collègues, retenez celui ou celle qui a bu pour l'empêcher - vraiment - de reprendre le volant : enlevez-lui ses clés de voiture, reconduisez-le, jouez sur la corde sensible de l'amitié, évitez de proposer de l'alcool à celui qui vous paraît avoir suffisamment bu, proposez-lui d'être raccompagné, un taxi, etc.

La Sécurité routière renouvelle, à la télévision, sa campagne de prévention pour une prise de conscience collective, en s'adressant à l'entourage de celui qui a bu et qui veut reprendre le volant : « **Quand on tient à quelqu'un, on le retient** ».

## **Un verre d'alcool, c'est quoi, ça fait quoi ?**

Une unité d'alcool correspond à un verre de vin de 10 cl ou un verre de porto de 6 cl ou une coupe de champagne de 10 cl, ou un demi de bière de 25 cl.

Pour savoir la quantité d'alcool que l'on boit, on additionne les unités d'alcool.

Par exemple : 2 apéritifs + 3 verres de vin = 5 unités d'alcool.

Une unité d'alcool fait grimper l'alcoolémie de 0,25 g par litre de sang.

Dès le premier verre, l'alcool :

- désinhibe le conducteur et l'amène à sous évaluer les risques et à surestimer ses capacités,
- altère sa vision,
- diminue sa vigilance et la résistance à la fatigue et la coordination des mouvements.

Retrouvez le film « **Le Choix** » en cours de diffusion à la télévision jusqu'au mercredi 31 décembre et en continu sur la chaîne Sécurité routière Youtube : [ici](#) ainsi que la campagne « **Sam celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas** » : [ici](#)

**Contact presse Sécurité routière :**

Alexandra THÉRIZOL : 01 40 81 80 75 / 06 75 19 83 90